

/ Guip'Tad

Guip'Tad, lancé début janvier 2019, est un service de transport à la demande pour les Guipavasiens de plus de 60 ans.



Tout savoir sur le service de transport à la demande (TAD) sur Guipavas pour les plus de 60 ans

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) propose un service de transport à la demande pour se déplacer sur le territoire guipavasien. Le Guip'Tad est ouvert aux personnes à partir de 60 ans.

Il permet de se rendre à des rendez-vous (médecin, kiné, etc.), dans les commerces de Guipavas, dans les structures communales (Awena, Alizé, etc.), à des activités associatives, de visiter un proche, etc.

Fonctionnement

Ce service fonctionne **le mardi, le jeudi et le vendredi** toute l'année, y compris pendant les vacances scolaires, de **9h à 12h** et de **13h30 à 18h**.

Inscription

L'inscription doit se faire **au plus tard 48h avant** le transport :

- > à la Maison des solidarités : 11 rue amiral-Troude
- > par téléphone 02.98.42.71.38
- > par mail ccas@mairie-guipavas.fr

Tarif

Le trajet coûte 1€ et l'aller-retour 2€.

TÉLÉCHARGER



Guip'Tad se déplacer simplement
2024_Flyer_Guip'tad.pdf - (849Ko)